

- l'artisanat de production ou de service ;
- le commerce de détail ;
- la petite propriété du paysan ou de l'éleveur ;
- l'unité du petit fabricant ou du petit entrepreneur de travaux, etc...

Le maintien de ces activités n'obéit pas à un choix conjoncturel mais à un choix idéologique.

B. - L'existence d'un secteur privé national n'est pas contradictoire avec l'étape historique actuelle où le secteur socialiste occupe une place prédominante.

Il convient, cependant, de faire la distinction entre le secteur privé qui joue un rôle utile pour l'économie du pays sans porter atteinte à l'édification socialiste, et le secteur privé parasitaire ou comprador qui constitue un danger non seulement pour le socialisme mais pour tout développement économique indépendant.

a) Le secteur parasitaire ou comprador doit être combattu et éliminé sans réserve.

Ce secteur, dont la place dans la production est quasi-nulle, se définit essentiellement par sa liaison avec les firmes néo-colonialistes et les monopoles capitalistes étrangers auxquels il sert d'intermédiaire ou de paravent.

b) Il existe dans l'industrie, le bâtiment, le tourisme, etc..., un secteur privé détenu par les nationaux. Les entreprises de ce secteur sont garanties dans le cadre de la loi.

Dans le domaine de l'industrie, l'intervention du secteur privé national est à restreindre aux activités qui relèvent de la petite entreprise et qui portent sur le dernier stade de la transformation industrielle. Ces activités doivent se situer en aval des productions sortant des usines de l'Etat, notamment lorsqu'il s'agit de fabriquer, à petite échelle, certains objets de consommation courante. Les approvisionnements du secteur privé, particulièrement en ce qui concerne les produits provenant de l'extérieur, doivent être assurés par les entreprises nationales. L'obligation de passer par les entreprises nationales pour ce qui est des importations aura pour résultat de limiter, voire d'éliminer les risques de conjonction avec les milieux capitalistes étrangers.

Par ailleurs, le système fiscal empêchera le secteur privé d'assurer une capitalisation monopolistique tandis que les lois sociales protégeront les droits des travailleurs et organiseront leur participation à la gestion des entreprises.

Il est évident que le maintien dans l'industrie, le bâtiment, le tourisme, etc. d'un secteur privé, constituera toujours un risque potentiel pour une remontée du capitalisme.

La sécurité de l'option socialiste implique donc que le secteur privé ne trouve pas la possibilité de se transformer en plateforme pour la prise du pouvoir. Ses activités doivent donc être situées, limitées de telle sorte qu'il ne pourra pas acquérir la puissance économique et influencer sur les centres de décision de l'Etat.

2 — Un développement intégral et harmonieux sur la base d'une planification scientifique dans sa conception, démocratique dans son élaboration et impérative dans son application

Le socialisme en Algérie — comme d'ailleurs dans le reste du Tiers-monde — ne se borne pas à un réajustement des rapports de production au caractère attribué par les forces productives ; mais implique un effort gigantesque pour développer pleinement ces forces productives qui créent la base matérielle du socialisme.

Le socialisme représente un stade supérieur par rapport à la société capitaliste ; il ne saurait se greffer sur le sous-développement.

Il s'agit donc, non seulement, de récupérer les richesses nationales aliénées par les monopoles étrangers, de socialiser les moyens de production existants, mais encore d'en créer de nouveaux en mettant en branle toutes les forces productives du pays : mise en valeur des ressources naturelles, politique d'industrialisation audacieuse, modernisation de l'agriculture, formation intensive des cadres.

C'est pour traduire cette préoccupation fondamentale, que le Pouvoir révolutionnaire a depuis la Révolution industrielle, la Révolution agraire et la Révolution culturelle, destinées toutes les trois, à la réalisation d'une même fin : assurer un développement intégral et harmonieux du pays. Grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans nationaux et de programmes spéciaux de développement régional, l'Algérie est entrée résolument dans l'ère du progrès moderne et du développement véritable.

Le socialisme n'exige pas seulement le développement, il en est l'âme et le ressort. En intégrant le développement dans sa véritable perspective historique, c'est-à-dire dans le cadre d'une reconstitution globale de la société, le socialisme lui assure les conditions premières du succès.

A cet effet, la planification s'affirme comme un instrument de direction et de démocratisation de l'économie et comme un moyen de répartition équitable des fruits et des charges du développement.

3 — Le travail non seulement un droit mais aussi un devoir et un honneur

En liquidant les bases objectives de l'exploitation et en libérant les forces productives, le socialisme réhabilite au plus haut point le travail des hommes. Il considère le travail comme le facteur fondamental de la production et de l'accumulation et comme la source principale de tout progrès social et de la richesse économique.

La société socialiste est fondée sur le travail. Elle abolit radicalement le parasitisme, l'oïveté ; elle condamne la paresse, le laisser-aller et le fatalisme.

Le socialisme fait du travail non seulement un droit, mais aussi un devoir et un honneur.

A la notion de travail doit être liée celle de dignité. Ce qui fait la dignité de l'homme c'est son travail, ce qui entraîne sa déchéance, c'est l'oïveté. Sans travail, le citoyen devient une charge pour la société.

Bannir à jamais le chômage, tel est l'un des objectifs les plus pressants du socialisme en Algérie.

Partant du principe de l'égalité des sexes, le socialisme qui reconnaît la place essentielle qu'elle occupe dans la cellule familiale en tant que mère, épouse, et citoyenne, encourage la femme, dans l'intérêt de la société, à occuper un poste de travail.

Le principe du socialisme : « de chacun selon ses capacités, à chacun son travail », doit devenir le principe central de toute organisation sociale.

Le travail doit être rémunéré selon la quantité et la qualité du travail fourni. Cela permet de récompenser l'effort, de stimuler l'initiative et de favoriser la production.

Le socialisme rejette l'égalitarisme simpliste qui ne tient pas compte du mérite personnel et des talents individuels et constitue une prime à la médiocrité.

4 — Satisfaction prioritaire des besoins fondamentaux des masses populaires

En bannissant l'injustice et l'exploitation, et en revalorisant le travail, le socialisme doit assurer la satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires.

Dans une première phase, il a pour objectif essentiel, d'assurer, au minimum à chaque citoyen, un modèle de consommation correspondant aux normes d'une vie décente : logement, nourriture, vêtements, santé, scolarisation des enfants, culture et loisirs.

Les besoins fondamentaux des masses satisfaits, la croissance économique permettra à tous les Algériens d'accéder progressivement à une qualité de vie supérieure.

Par ailleurs, l'Algérie socialiste considère comme un devoir impérieux d'assurer l'existence de ceux qui ne peuvent pas encore, ne peuvent plus, ou ne pourront jamais travailler. Elle est responsable de la vie et des conditions d'existence de chaque citoyen et doit liquider radicalement les fléaux sociaux qui obligent l'être humain à s'humilier pour vivre.